

## DECLARATION DE VOL / DISPARITION DE BAC DE CONTENEURISATION DES DECHETS

### DECLARATION

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (¹) :.....  
certifie que le(s) conteneur(s) mis à disposition par l'Agglomération du Pays de l'Or pour la collecte des déchets ont  
été volés / ont disparu en date du .....  
Fait à ....., le .....  
(Signature)

### COORDONNEES DE LIVRAISON

Vous êtes un particulier :

Nom : ..... Prénom : .....

Nombre de personnes présentes dans le foyer (obligatoire) : .....

Vous êtes une résidence ou un professionnel :

Entreprise / résidence : .....

SIRET : .....

A compléter par tous :

Adresse : .....

Téléphone : .....

### CONTENEUR(S) A LIVRER :

(cocher ou indiquer les quantités dans le(s) case(s) correspondante(s))

	120 L	140 L	180 L	240 L	360 L	660 L
Ordures ménagères (gris)						
Tri sélectif						
Verre (professionnels uniquement)				X	X	X
Cartons (professionnels uniquement)	X	X	X	X		

### COMPOSTEUR :

Le tri des biodéchets devient obligatoire au 31 décembre 2023.

Les restes alimentaires, épluchures, ... et les déchets verts peuvent être mis dans le composteur qui produit à son tour un engrai naturel et gratuit. Autre avantage : la poubelle ne sent plus et ne coule plus.

Je souhaite des informations complémentaires sur les composteurs de jardin.

Je souhaite être livré d'un composteur.

¹ Rayez la mention inutile